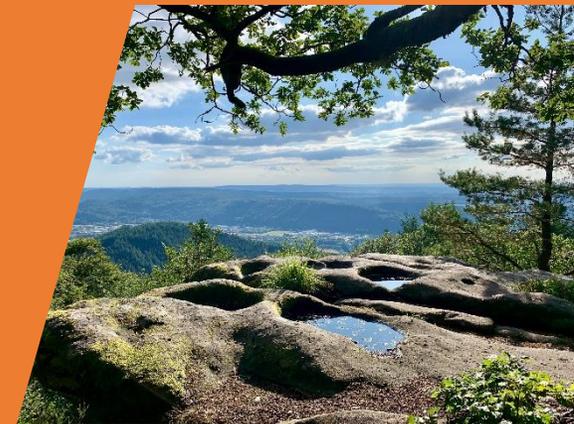


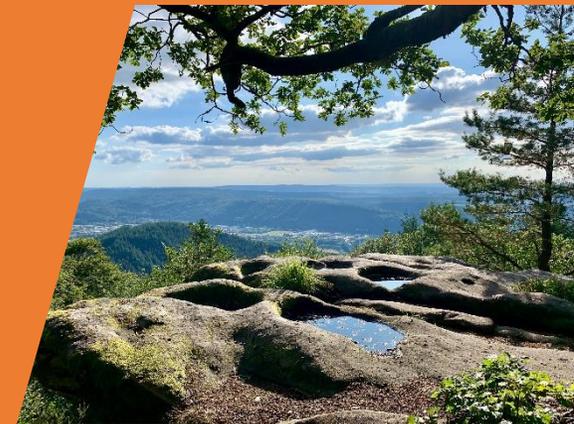
Note de présentation synthétique des informations financières – 2023



VOSGES SECRÈTES
la Communauté de Communes de
la Porte des Vosges Méridionales

Rappel réglementaire

Conformément à l'article 107 de la loi Notre, dans les communes et leurs établissements publics, une présentation brève et synthétique à destination des citoyens et retraçant les informations financières essentielles doit être annexée au compte administratif (article L2313-1 du CGCT).



Informations statistiques, fiscales et financières – fiche individuelle DGF 2022

- Population totale INSEE au 01 01 2022 : 30 220
- Potentiel fiscal : 14 026 600
- Potentiel fiscal par habitant : 448,86
- Coefficient d'intégration fiscale (CIF) : 0,252
- Régime fiscal : Fiscalité professionnelle unique
- Epargne brute en 2022 : 1 259 640,54
- Epargne nette en 2022 : 889 053,23



Ratios financiers

	Valeurs	Moyennes nationales de la strate
Dépenses de fonctionnement / population (attributions de compensation aux communes)	655,27	326
Produit des impositions / population	231,41	194
Recettes réelles de fonctionnement / population	696,32	389
Dépenses d'équipement / population	24,46	86
Encours de dette / population	86,51	204
DGF / population	67,83	49
Encours de dette / recettes réelles de fonctionnement	12,42 %	52,40 %



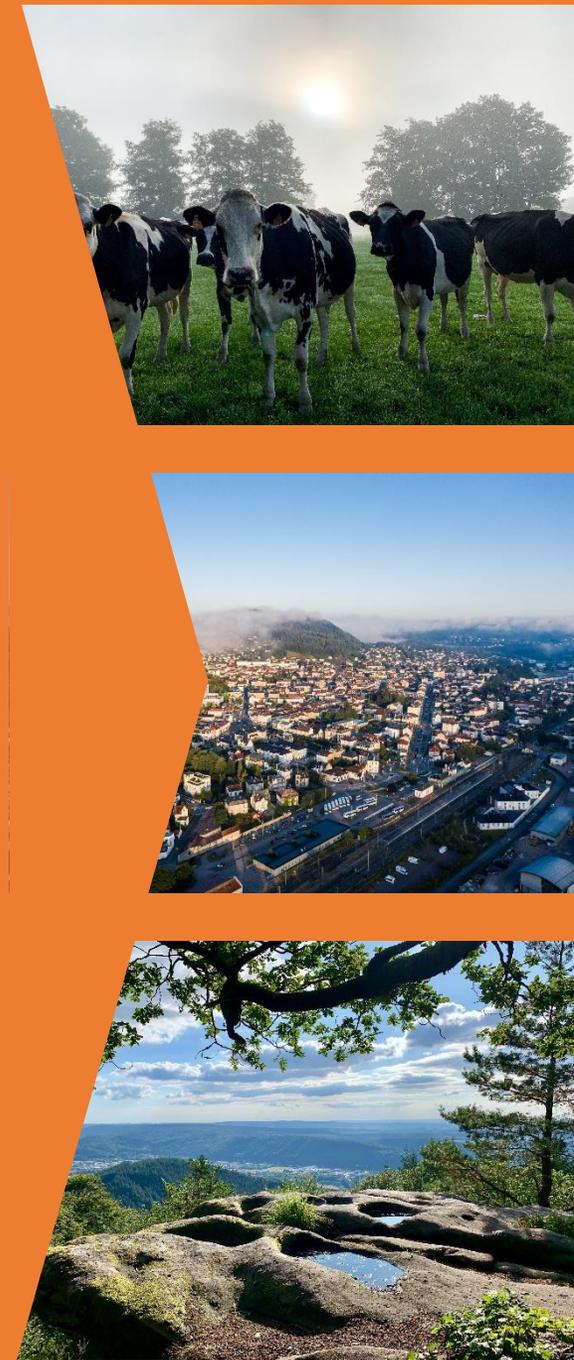
Fiscalité

- ▶ La communauté de Communes perçoit la fiscalité professionnelle (dont principalement la cotisation foncière des entreprises CFE, et cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises - CVAE)
- ▶ La CVAE a été supprimée par la loi de finances et est compensée par l'Etat.
- ▶ Les taux votés par le Conseil Communautaire sont stables.
- ▶ En 2023, les taux votés sont : Taxe sur le foncier sur les propriétés bâties : 3,56 %, taxe foncière sur les propriétés non bâties : 10,95 %, Cotisation foncière des entreprises , 22,57 %, Taxe d'habitation additionnelle : 15,62%.



Le budget – généralités

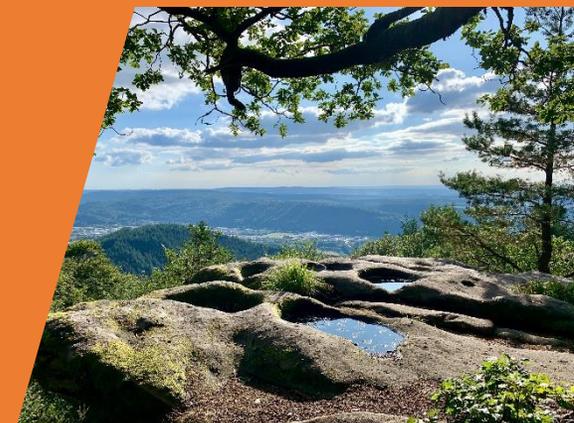
- ▶ Le Budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues, et doit être voté avant le 15 avril. Par cet acte, la Présidente, ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile. Ce budget a été établi avec la volonté de maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants et de contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt tout en poursuivant les opérations d'investissement envisagées, notamment en mobilisant des subventions auprès des partenaires institutionnels chaque fois que possible.
- ▶ Les sections de fonctionnement et d'investissement structurent le budget de notre collectivité. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant notamment les dépenses d'entretien courant des bâtiments, le versement des salaires et indemnités, les dépenses nécessaires au fonctionnement des différents services ; de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir avec des opérations d'ampleur variable visant à améliorer ou à conserver le patrimoine.
- ▶ Le compte administratif est un document comptable qui présente les résultats de l'année.



Les budgets de notre collectivité

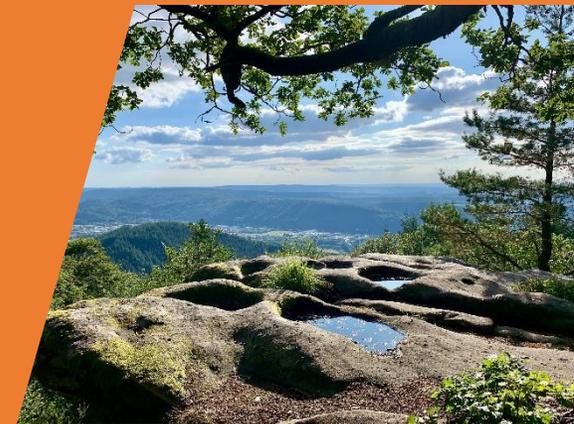
La Communauté de Communes établit trois budgets qui sont :

- ▶ Le budget général
- ▶ Le budget annexe de la zone d'activités de la Croisette
- ▶ Le budget annexe du service droit des sols urbanisme



Données financières – les chiffres clés

- ▶ Encours de dette consolidé : 2 836 491 € (remboursement de la dette sur 2,17 ans si affectation totale de l'épargne dégagée).
- ▶ 10 092 446 € reversés aux communes membres au titre des attributions de compensation.
- ▶ 1 223 292 euros d'investissements réalisés pour les opérations d'équipement en 2022.



Présentation des budgets primitifs 2023

BUDGET GENERAL

Budget primitif 2023	Dépenses	Recettes
INVESTISSEMENT	5 374 542.70	5 374 542.70
FONCTIONNEMENT	23 500 151.98	23 500 151.98
TOTAUX	28 874 694.68	28 874 694.68

BUDGET ZONE D'ACTIVITE DE LA CROISSETTE

Budget primitif 2023	Dépenses	Recettes
INVESTISSEMENT	140 000	140 000
FONCTIONNEMENT	84 000	84 000
TOTAUX	224 000	224 000

BUDGET URBANISME -ADS

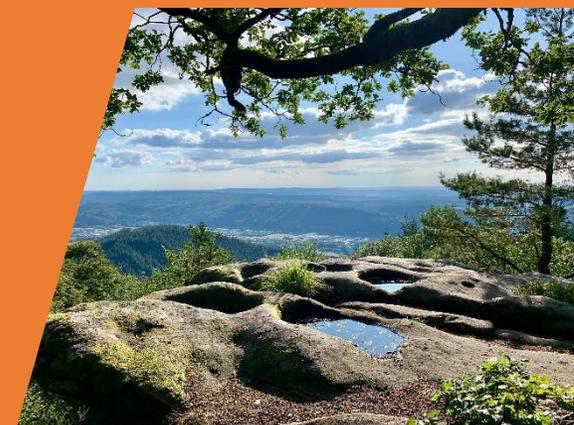
Budget primitif 2023	Dépenses	Recettes
INVESTISSEMENT	18 800	18 800
FONCTIONNEMENT	184 000	184 000
TOTAUX	202 800	202 800



Les principaux champs de compétence

Le développement du territoire via les domaines économiques, touristiques et environnementaux :

- Participation au programme de revitalisation des bourgs centre – Petites Villes de demain et définition d'une politique de l'habitat
- Mise en place d'un service de développement économique, aide à l'immobilier d'entreprise, signature du Pacte Offensive Croissance emploi avec la Région, co financement de la fibre optique, prêts aux PME, adhésion à l'Agence de développement économique départementale.
- Définition d'un schéma de développement touristique, déploiement de la marque du territoire – Vosges Secrètes, gestion du site du Saint Mont; aménagement du massif du Fossard, création d'un stade VTT.
- Définition d'une politique engagée dans le domaine de l'environnement (démarche Plan Climat Air Energie Territorial, protection des berges et des inondations, gestion d'espaces naturels sensibles et de sites Natura 2000, actions de sensibilisation à l'environnement).
- L'aménagement de l'espace.



Les principaux champs de compétence – suite

Le domaine culturel :

- Le réseau de lecture publique
- L'école de musique intercommunale
- L'éducation artistique et culturelle
- La mise en place d'une micro folie (musée numérique)

Le domaine social avec :

- La convention territoriale globale
- La petite enfance (crèches, relais assistants maternels)
- La politique de la ville
- Les attributions de logements sociaux

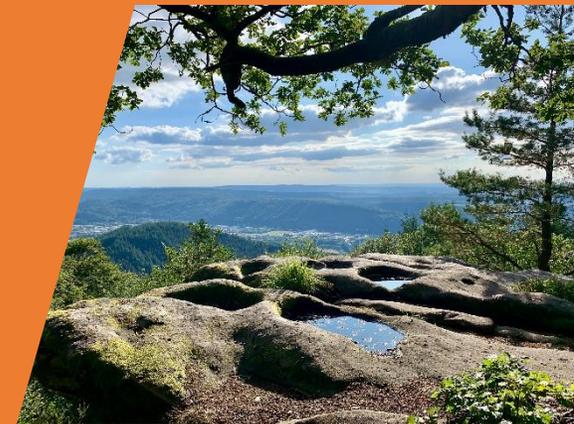
Autres champs d'intervention :

- Les piscines du Val-d'Ajol et de Plombières-les-Bains
- Les aires de camping-car
- Les aires de grand passage des gens du voyage



Les principaux investissements 2023

- ▶ 620 000€ pour le stade VTT
- ▶ 526 856 € pour la réhabilitation de la piscine du Val d'Ajol (autorisation de programme sur 3 ans)
- ▶ 511 000 € pour l'aménagement du massif du Fossard
- ▶ 381 740 € pour les travaux de la fibre optique
- ▶ 372 660 € pour le gros entretien de bâtiment, voirie
- ▶ 280 925 € pour l'aide à l'immobilier d'entreprise et prêts
- ▶ 217 248 € pour les aménagements de berges (Lanterne)
- ▶ 181 100 € pour équipements divers (collections, informatique, matériel, véhicules...)
- ▶ 176 452 € pour les aménagements d'espaces sensibles et le développement touristique
- ▶ 150 000 € pour l'acquisition des terrains de la zone de la Bruche
- ▶ 140 000 € pour le bâtiment d'AITHEX
- ▶ 123 500 € pour les fonds de concours (voirie ex Vosges Méridionales et espace Berlioz)
- ▶ 121 700 € pour les frais d'études
- ▶ 91 482 € pour la micro folie
- ▶ 70 000 € pour l'aide à l'amélioration de l'habitat



Compte administratif et budget primitif – budget général

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	dépenses ou	recettes ou	dépenses ou	recettes ou	dépenses ou	recettes ou
	déficit(4)	excédents(4)	déficit(4)	excédents(4)	déficit(4)	excédents(4)
Résultats reportés	0,00	1 904 069,90	191 679,18	0,00	191 679,18	1 904 069,90
Opérations de l'exercice	20 008 119,47	21 100 669,22	1 831 827,40	1 509 090,75	21 839 946,87	22 609 759,97
Totaux	20 008 119,47	23 004 739,12	2 023 506,58	1 509 090,75	22 031 626,05	24 513 829,87
Résultats de clôture	0,00	2 996 619,65	514 415,83	0,00	0,00	2 482 203,82
Restes à réaliser			1 128 273,00	847 359,00	1 128 273,00	847 359,00
Totaux cumulés	20 008 119,47	23 004 739,12	3 151 779,58	2 356 449,75	23 159 899,05	25 361 188,87
Résultats définitifs	0,00	2 996 619,65	795 329,83	0,00	0,00	2 201 289,82



Compte administratif et budget primitif ADS urbanisme

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	dépenses ou	recettes ou	dépenses ou	recettes ou	dépenses ou	recettes ou
	déficit(4)	excédents(4)	déficit(4)	excédents(4)	déficit(4)	excédents(4)
Résultats reportés		0,00	0,00	5 940,12	0,00	5 940,12
Opérations de l'exercice	148 045,75	147 754,95	11 536,65	15 392,19	159 582,40	163 147,14
Totaux	148 045,75	147 754,95	11 536,65	21 332,31	159 582,40	169 087,26
Résultats de clôture	290,80	0,00	0,00	9 795,66	0,00	9 504,86
Restes à réaliser			8 194,40	0,00	8 194,40	0,00
Totaux cumulés	148 045,75	147 754,95	19 731,05	21 332,31	167 776,80	169 087,26
Résultats définitifs	290,80	0,00	0,00	1 601,26	0,00	1 310,46



Compte administratif et budget primitif – zones d'activités

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	dépenses ou	recettes ou	dépenses ou	recettes ou	dépenses ou	recettes ou
	déficit(4)	excédents(4)	déficit(4)	excédents(4)	déficit(4)	excédents(4)
Résultats reportés		0,00	0,00	37 008,24	0,00	37 008,24
Opérations de l'exercice	16 891,52	91 306,93	90 475,74	42 493,61	107 367,26	133 800,54
Totaux	16 891,52	91 306,93	90 475,74	79 501,85	107 367,26	170 808,78
Résultats de clôture	0,00	74 415,41	10 973,89	0,00	0,00	63 441,52
Restes à réaliser	0,00		65 000,00	0,00	65 000,00	0,00
Totaux cumulés	16 891,52	91 306,93	155 475,74	79 501,85	172 367,26	170 808,78
Résultats définitifs	0,00	74 415,41	75 973,89	0,00	1 558,48	0,00



Données concernant le personnel intercommunal

- 84,66 agents (équivalent temps plein)
- 72 % de personnel féminin
- Moyenne d'âge : 42 ans
- Masse salariale : 3 543 000 euros en 2022

